

SE DÉPLACER

POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS, ENCOURAGEZ LE COVOITURAGE !

Réunions professionnelles, séminaires, visites... Les déplacements font partie du quotidien d'une entreprise. Plutôt que d'entretenir une flotte de véhicules ou de rembourser de multiples frais de déplacement, encouragez la pratique du covoiturage ! Un formidable moyen de lutter contre la pollution et la congestion, et... de faire des économies.

Les étapes

- Si vous travaillez dans une petite ou moyenne entreprise, l'organisation de covoiturages peut se faire facilement, lors d'une réunion, par messagerie, par intranet ou par affichage par exemple.
- Si vous travaillez dans une grande entreprise, Il existe de nombreuses plates-formes de covoiturage pour vous aider. Certaines peuvent être intégrées directement à votre site (covoit.net), avec un service très simple d'organisation du covoiturage.
- D'autres plates-formes, comme Ouestgo, proposent trois types de services : covoiturages quotidiens, événementiels et solidaires.

ALLER PLUS LOIN

[www.covoit.net \[https://www.covoit.net/\]](https://www.covoit.net/)

[www.ouestgo.fr \[https://www.ouestgo.fr/\]](https://www.ouestgo.fr/)

[www.idvroom.com \[https://www.idvroom.com/covoiturage-departement/trajet-vendee/\]](https://www.idvroom.com/covoiturage-departement/trajet-vendee/)

[www.vendee.fr \[http://www.vendee.fr/Territoire-et-environnement/Transports-Circulation/Les-aires-de-covoiturage-Departementales/\]](http://www.vendee.fr/Territoire-et-environnement/Transports-Circulation/Les-aires-de-covoiturage-Departementales/)